



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 22 avril 2026

sous la Présidence de Monsieur Patrick DU BOIS, Président

Préavis 08-2026 Théâtre de l'Octogone

Réfection de la toiture, réalisation d'un champ solaire et remplacement des éclairages de scène de la salle de spectacle

Crédit d'investissement demandé : CHF 1'691'000.00 TTC

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 08-2026 du 4 mars 2026,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 1'691'000.00 TTC, destiné à financer la réfection de la toiture du foyer, la réalisation d'un champ solaire et le remplacement des éclairages de scène de la salle de spectacles du théâtre de l'Octogone, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
2. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché ;
3. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses selon les modalités suivantes :
 - a) par annuités égales sur 30 ans concernant les dépenses relatives à la toiture du foyer et du parc solaire ;
 - b) par annuités égales sur 10 ans concernant les dépenses relatives à l'éclairage de la salle de spectacles.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président


Patrick DU BOIS



La secrétaire


Francine MEDANA

Pully, le 22 avril 2026